

Lécousse info

Journal municipal - www.lecouisse.fr - # 152 - Décembre 2023



> actualités / p.4-8
La Magie de Noël



> enfance jeunesse / p.9-11
Le CMJ



> initiatives / p.12-16
Les 100 ans du monuments aux Morts



> services / p.17-19
L'urbanisme



L'inauguration
du Pôle Santé



LEBRETON · FOUGERAY
CHIMÈNES & POÈLES

*Votre
Cheministe !*

35133 Lécousse - Fougères contact@lebreton-fougeray.com
www.lebreton-fougeray.com

02 99 94 11 44

DAUGUET TP

Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

*Le professionnel de vos
Aménagements
Extérieurs*

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

PASCAL TUAL E.U.R.L.

CARRELAGE-FAIENCE
REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20
3, boulevard André Malraux - 35133 LÉCOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95
35460 St-Brice-en-Coglès

Cherbonnel Eric

Charpente bois

35133-LECOUSSE 02 99 99 20 47
www.charpente-fougères-35.fr



URBANISME & PAYSAGE
INFRASTRUCTURES VRD
ENVIRONNEMENT

47-49, rue Kléber - BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougères@tecam.fr
www.tecam.fr

OPQIBI
L'INGÉNIEUR QUALIFIÉ
DESIGNÉES
N° 13 06 2583



**LES JARDINS
DE PÉROUZEL**

Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
maximedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent
de votre côté...

...Communiquez

ARC en CIEL
IMPRIMEURS

ACTEUR
ET PRODUCTEUR
DE VOTRE
COMMUNICATION
LOCALE

GRAPHISME
IMPRESSION
NUMÉRIQUE
OFFSET
FINITION
DÉCOUPE
SIGNALÉTIQUE & DÉCO

PONTORSON
02 33 60 10 61
LÉCOUSSE FOUGERES
02 99 94 25 26

commercial@arcenciel-imprimeurs.com



iliCO
travaux
GROUPE HEXAÔM

■ RÉNOVATION ■ EXTENSION

Agence Fougères - Vitré
Roland FOUGERAY
roland.fougères@ilico-travaux.com
1 allée de la Haute Garrière - 35133 Lécousse

06 50 56 46 47



PEINTURE - DECORATION
REVÊTEMENTS MURS ET SOLS
VITRERIE - RAVALEMENT

Thierry PILLET

35133 LÉCOUSSE
Tél. 02.99.94.59.00
Port. 06.79.71.48.18
e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr



sommaire

actualités / p. 4-8

La Magie de Noël
L'atelier couronnes de Noël
L'inauguration du Pôle Santé
Le forum des associations
L'aire de jeux à la Mésangère
Le verger communal
Les deux ostéopathes

enfance-jeunesse / p. 9-11

L'actualité des écoles
Deux nouvelles salles de classe
à l'école Montaubert
Le recrutement de Laurette Lalande
Le CMJ
La MAM Tartine et Chocolate

initiatives / p. 12-16

Les 100 ans du monument aux Morts
Les bons résultats de Benjamin Clérice
L'Europ'Raid
L'actualité de la médiathèque
La braderie des jouets
Le Marché de Noël
Les classes 3

services / p. 17-19

L'état-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles



Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.
Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication
présidée par Christophe Drugeot et constituée de Hubert Couason,
Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Élise Cosme,
Sébastien Étienneou, Adeline Ollivier.
Crédit photos : commune de Lécousse.
Mise en page, impression : Arc en Ciel Imprimeurs, Lécousse. - Dépôt légal : 588.

éditorial



Chères Lécoussaises et chers Lécoussais,

L'année 2023 s'achève avec la concrétisation de plusieurs projets engagés depuis le début de ce mandat.

J'ai eu le plaisir fin octobre d'inaugurer notre tout nouveau Pôle Santé en cœur de bourg. C'est une très bonne nouvelle pour la commune et notre population, plus particulièrement pour nos anciens et nos familles. Nous avons pu ainsi répondre au souhait de ces deux jeunes médecins de s'installer à Lécousse. Pour améliorer l'attractivité de notre territoire fougerais, ils s'impliquent dans les structures territoriales de santé et sont engagés dans l'accueil de stagiaires ainsi que la formation.

Autre finalisation, celle des travaux de requalification de la Zone du Parc. Ils se sont achevés en novembre, ainsi que d'autres aménagements moins conséquents mais tout aussi importants pour les habitants que sont la rue Pierre Beylet, et les carrefours Ménestrels/Potiers et Cerdan/Cevert.

Ce 11 novembre, nous avons pu vivre un moment émouvant autour du centenaire de notre monument aux Morts érigé en octobre 1923. Je veux remercier la participation des enfants de nos deux écoles ainsi que l'accompagnement de la chorale Solaria et surtout féliciter Nicolas Fougeray, jeune conseiller municipal, qui a réalisé et projeté une vidéo témoignage de deux lécoussais racontant leur vécu des trois guerres. Bravo à lui pour ce travail très bien documenté et son investissement pour la mémoire de Lécousse. Vous pouvez la revoir sur notre site Internet.

Des événements d'associations sportives, culturelles ou d'initiative municipale ont jalonné notre vie communale tout au long de l'année, nous permettant de nous retrouver et créer des liens amicaux. Pour vous informer directement et rapidement, nous vous invitons à utiliser l'application IntraMuros sur votre téléphone portable.

Le dernier événement de l'année sera la soirée du samedi 23 décembre, organisée autour de la « Magie de Noël » en cœur de bourg, avec de multiples animations agrémentées de chocolat et vin chaud...

Le matin, je vous recevrai à la salle Hermine pour la cérémonie des vœux aux habitants et je vous présenterai les projets 2024 pour Lécousse.

D'ores et déjà, et au nom du Conseil municipal, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2024 qui soit pour vous synonyme de bonne santé, sérénité et réussite dans tous vos projets.



Anne Perrin,
Maire de Lécousse

Anne Perrin

Animation : la Magie de Noël le samedi 23 décembre

La désormais traditionnelle Magie de Noël se déroulera le samedi 23 décembre, à partir de 18 h, en extérieur et dans le centre bourg. Cette année encore, la soirée promet d'être féérique, puisque l'animation sera assurée par le Bubbleshow de Greg Brinchault. Installé à Romagné depuis une vingtaine d'années, l'artiste a fait des bulles de savon sa spécialité. De renommée internationale (il s'est produit à New-York, Dubaï, Le Caire, Montréal, Londres, etc.), il parvient avec de simples bulles de savon à embarquer le public dans un univers très poétique. Tout récemment, il a obtenu le prix du meilleur spectacle magique de l'année, catégorie jeune public, décerné par la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs (FFAP).

L'animation musicale sera assurée par le groupe festif Le Grand Fatras. Grande nouveauté : une Selfie Box permettra de se prendre en photo et garder un souvenir de la soirée.

Comme les années précédentes, le Père-Noël sera présent et un « Barba'truck » permettra aux enfants de déguster gratuitement de la barbe à papa. Le café-épicerie proposera aussi des galettes saucisses, des crêpes, du vin chaud, etc.



Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux se tiendra le samedi 23 décembre, à 11 h, à la salle Hermine. Vous êtes tous invités à participer à cette réunion amicale durant laquelle Madame le Maire dressera le bilan des projets réalisés cette année et tracera les perspectives pour 2024.

Atelier : la fabrication de couronnes de Noël



Embellir notre commune en décorant les portes des habitations : telle était l'ambition des commissions Animation et Cadre de vie en organisant pour la

première fois un atelier de réalisation de couronnes de Noël. Trente personnes, dont 10 enfants, ont participé aux séances qui se sont

déroulées le mercredi 22 novembre à l'espace Irène Frain. Ce moment convivial a été très apprécié par l'ensemble des participants.

Équipement : l'inauguration du Pôle Santé



Le Pôle Santé, qui a ouvert ses portes en mai dernier, a été officiellement inauguré le vendredi 20 octobre, en présence notamment de Gilles Traimond, sous-préfet de l'arrondissement Fougères-Vitré, Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Patrick Manceau, président de Fougères Agglomération, Thierry Benoit, député, ainsi que des élus de Lécousse et des membres du CCAS. « Suite au départ du médecin de la commune, le Dr Le Du, en janvier 2021, le Conseil municipal a décidé d'engager des fonds publics dans un domaine qui ne relève pas de nos compétences communales » a rappelé Mme le Maire dans son discours. « Si nous sommes aujourd'hui ensemble à inaugurer ces locaux de 110 m², c'est aussi par la volonté et le choix de nos deux jeunes médecins généralistes, les Drs Éléonore Salardaine et Ronan Garnier, de s'installer dans le secteur fougérais. »

Former des stagiaires

S'adressant aux deux médecins et à Karine Dobbles, l'infirmière en pratique avancée qui les a rejoints fin mai, Mme le Maire a poursuivi : « Votre installation en secteur fougérais est évidemment saluée de tous. Elle donne un signal positif, même si vos installations ne font qu'à peine compenser les départs des médecins sur l'ensemble du territoire. Tous les trois, vous prenez votre part pour répondre au remplacement des collègues partis ou en arrêt. Vous salariez aussi des collègues retraités pour assurer vos absences. Vous avez également à cœur d'accueillir et de former des stagiaires pour les accompagner dans leur futur métier de médecin. La dynamique d'installation passe par l'investissement des professionnels en place. »

Un signe d'espoir

« Parler des médecins en ce moment rime souvent avec départ à la retraite, mais ce jour est l'occasion de se réjouir » a souligné pour sa part le Dr Ronan Garnier. « Cette ouverture n'est pas une oasis dans le désert, mais un rayon de soleil qui amène les beaux jours. Nous devons continuer à soutenir les ambitions des jeunes du territoire qui souhaitent se tourner vers les professions de santé. »

Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental, a salué dans l'ouverture du Pôle Santé « un signe d'espoir pour tous les territoires. Cela montre qu'il n'y a pas de fatalité et qu'il y a des perspectives de réussite. »

Un avis partagé par le sous-préfet Gilles Traimond : « Nous avons eu une grosse inquiétude au cours de la dernière décennie, mais je pense que nous voyons le bout du tunnel. Les élus du territoire ont compris qu'il faut raisonner en termes de maisons de santé. »

Le chiffre

> **283 075,12 €**

C'est le coût total de l'aménagement du Pôle Santé. L'opération a été subventionnée à hauteur de 207 167,45 € par l'État (DETR de 78 167,45 € + DSIL de 50 000 €) et le Département d'Ille-et-Vilaine (FSPL de 79 000 €). Le reste à charge pour la commune est donc de 75 907,67 €.

Un logement à l'étage

Parallèlement à l'aménagement du Pôle Santé, la commune a réhabilité le logement situé à l'étage du bâtiment. D'une surface de 61 m², cet appartement T3 se compose d'un espace cuisine/séjour, d'une arrière cuisine, d'une chambre et d'un bureau, d'une salle d'eau et d'une terrasse. Accessible de manière indépendante par l'arrière de l'immeuble, le logement sera prochainement mis en location. Pour rappel, les travaux n'ont bénéficié d'aucune subvention. Seul le Pôle Santé a fait l'objet de financements publics extérieurs.



LD CHARPENTE
 CHARPENTES - OSSATURE BOIS - TERRASSE - BARDAGE
 06 29 94 59 00
 06 70 03 36 46
 ld.charpentes35@gmail.com
 6 bd de la Côte du Nord - 35133 LECOUSSE

Forum des associations : Joël Michel médaillé



Les stands.



Mme le Maire en compagnie de Joël Michel et sa famille, ainsi que les responsables des associations lécousoises.

Le traditionnel Forum des associations s'est déroulé le vendredi 1^{er} septembre à la salle Hermine. Comme chaque année, la plupart des associations lécousoises étaient présentes pour présenter leurs activités et prendre les inscriptions pour l'année. Une démonstration de l'utilisation d'un défibrillateur a également été assurée par Yoan Garrault, de la société Gama Form.

Au cours de la soirée, Joël Michel, éducateur sportif au Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, en récompense de son engagement dans la vie sportive locale. Cette médaille lui avait été attribuée en juillet 2020, mais la crise sanitaire a retardé cette remise. « Le bronze honore au moins 10 années de bénévolat. Tu les dépasses largement,

mais tu ne peux que les avoir dans l'ordre ! » a remarqué Mme le Maire dans son discours. « La gymnastique enfants et adultes a pu se développer grâce à tes compétences et à ton engagement comme bénévole. Lécousse t'a d'ailleurs honoré fin 2019 par la médaille de la commune, avec la complicité de ton club et de ta famille. Bravo à toi et à ta famille qui t'a suivi ! »



**Réfection véranda existante
Réalisation tous corps d'état
Garantie décennale**

9 rue Croix Dorée - LECOUSSE
06 80 99 40 14 - 06 30 47 33 41
cvb.rogerlestas@orange.fr



- Véranda, Menuiseries alu/PVC
- Pergola bio-climatique
- SAS, Bow-window, Toit plat
- Volets roulants, Stores
- Garde-corps, Coupe-vent
- Tous types toit, verres, zinc
- Charpente, Couverture



- Terrassement, Maçonnerie
- Sols, Carrelage, Parquet
- Placo, Isolation, Cloison
- Tous aménagements int/ext
- Porte de garage, Portail
- Ossature bois - bardage

Fabrication & Pose par nos soins

à noter

> Repas des aînés : le mercredi 20 mars

Rendez-annuel toujours très attendu, le repas des aînés 2024 organisé par le CCAS se déroulera le mercredi 20 mars à la salle Hermine. Tous les Lécousois nés avant 1950 seront conviés à ce rassemblement amical et convivial. Pour la première fois, une participation financière leur sera demandée.

> Conseil municipal : la démission d'Élise Cosme



Le Conseil municipal de septembre a entériné la démission de Mme Élise Cosme de son poste d'adjointe et de vice-présidente du CCAS. En effet, sa famille quitte la Bretagne en cette fin d'année.

Mme le Maire l'a remerciée pour son engagement dans l'équipe municipale de Lécousse. Nous lui souhaitons, à elle et à sa famille, pleine réussite dans ses nouveaux projets et une bonne installation.

La commission « Cadre de vie et budget participatif » a été reprise par Mme Mylène Le Berrigaud, adjointe à l'Aménagement du territoire et à l'Urbanisme. Une réélection au CCAS s'est faite avec l'entrée de M. Christophe Drugeot, adjoint aux Finances et à la Communication.

Jardins de la Mésangère : la création d'une aire de jeux



Dans le lotissement Les jardins de la Mésangère, un espace avait été réservé rue Sophie Trébuchet pour abriter une aire de jeux. Les modules retenus par la commission Cadre de vie ont été installés au mois d'octobre : une pyramide de cordes pour les 3-12 ans, un toboggan pour les 1-6 ans, une table de tennis de table et une table de pique-nique. Ce bel espace clôturé est complété par des aménagements paysagers. Au printemps prochain, la commune

organisera une animation festive avec les riverains pour inaugurer cette aire de jeux particulièrement attendue.

Le montant total des aménagements s'élève à 25 355,01 € HT, soit 30 426,01 € TTC, répartis comme suit :

- 24 515,01 € HT pour la fourniture, la pose et le contrôle des jeux par la société SCLA
- 840 € HT pour l'acquisition d'une table de pique-nique en composite auprès de la société Comat et Valco.

Vallons Saint-Martin : la plantation du verger communal



Lors du budget participatif 2022, la création d'un verger communal dans le lotissement Les Vallons Saint-Martin avait été l'un des projets choisis par la population lors du vote. Le samedi 25

novembre, les riverains se sont réunis pour procéder à la plantation d'une quarantaine de fruitiers (pommiers, pruniers, cerisiers, poiriers, framboisiers, kiwis, groseilliers, myrtilles, etc.) qui

et aussi

> Salle Hermine : système de chauffage

Dans le cadre des investissements 2023, et en complément du remplacement de la chaudière installée en début d'année, la commune a étudié la mise en place d'un aérotherme et de deux déstratificateurs, afin de compléter le système de chauffage à la salle Hermine. Ces équipements permettront d'avoir un confort supplémentaire, avec une montée en chauffe plus rapide et une meilleure répartition de la chaleur. Après consultation de deux entreprises, le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise SARL Ménard pour un montant de 12 481,65 € HT, soit 14 969,48 € TTC.

> Restructuration du Centre technique municipal : le choix du maître d'œuvre

Comme prévu au budget 2023, une consultation a été réalisée pour l'attribution d'une maîtrise d'œuvre complète dans le cadre de la future restructuration et extension du Centre technique municipal. Le projet vise plusieurs objectifs :

- sur le bâtiment principal : étendre les locaux administratifs et ceux du personnel sur la surface destinée au remisage des véhicules, avec une rénovation énergétique complète de ces locaux
- sur le bâtiment annexe : réaliser une extension côté rue de la Butte

Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu la proposition de maîtrise d'œuvre de l'agence Tricot Architecture pour un forfait provisoire de rémunération de 27 300 € HT. L'estimation prévisionnelle de travaux est de 350 000 € HT.



ornent désormais l'espace. Après l'effort, tout le monde a partagé un goûter bien mérité !

Ostéopathie : deux installations dans la commune

Virgil Hamelin



Récemment diplômé de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne, Virgil Hamelin a ouvert son cabinet place Saint-Martin-des-Champs en septembre dernier. « Je cherchais à m'installer à Fougères ou ses environs, car je connais bien le secteur » confie-t-il. « J'ai été séduit par ce local qu'occupait auparavant le

Dr Le Du et qui est idéalement situé à côté du Pôle Santé. Je travaille parallèlement dans des cabinets à Gorrion et Changé (53), mais mon objectif est d'exercer ici à temps plein. »

Le jeune ostéopathe de 25 ans reçoit tous types de patients : nourrissons, personnes âgées, personnes handicapées, sportifs, etc. « J'utilise des huiles essentielles, des ventouses, un pistolet de massage. Pour aider au mieux les patients, je vais suivre des formations complémentaires en acupuncture, huiles essentielles et micronutrition. »

- 2, place Saint-Martin-des-Champs - Horaires d'ouverture : lundi et mercredi de 9 h à 13 h et 14 h 30 à 19 h, vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h (ou le samedi une semaine sur deux de 9 h à 13 h) - Tél. 06 45 93 39 54 ou Doctolib

Mathilde Davoust



Mathilde Davoust a ouvert son cabinet rue Jeanne de France en juin dernier. Âgée de 29 ans, domiciliée à Saint-Germain-en-Coglès, elle est diplômée de l'Institut d'Ostéopathie de Rennes-Bretagne. « Ce cabinet correspondait à mes attentes, avec son parking et ses normes d'accès aux personnes à mobilité

réduite » raconte-t-elle. « La présence d'une kinésithérapeute dans le bâtiment est aussi un avantage. La prise en charge de certains patients se fait en collaboration. »

Prendre du temps avec ses patients est son credo. « J'ai besoin qu'ils se sentent à l'écoute. Ma patientèle va du bébé à la personne âgée, en passant par le sportif et la femme enceinte. »

- 6, rue Jeanne de France - Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, samedi de 8 h 30 à 16 h 30 - Tél. 07 71 58 50 55

et aussi

Rues Marcel Cerdan et François Cevert : la réfection du carrefour



Afin de corriger l'affaissement de la voirie, la commune a procédé à la réfection complète du carrefour des rues Marcel Cerdan et François Cevert. Le carrefour a été entièrement repris et aplani pour faciliter son franchissement. La commune a également profité des travaux pour intervenir sur les réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales. Le coût total de l'opération s'élève à 40 370,10 €, soit 48 444,12 € TTC.

Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35) va désormais procéder au renouvellement de l'éclairage public en Led. La réfection des trottoirs sera effectuée dans la foulée.

> Cimetière : nouveau columbarium et reprise de concessions

Comme prévu au budget 2023, une consultation a été réalisée pour l'acquisition d'un nouveau columbarium pour le cimetière. Le Conseil municipal a retenu :

- le devis de l'entreprise Rébillon Granits pour la fourniture d'un columbarium de 9 cases (3 colonnes de 3 cases), pour un montant de 7 770 € HT
- le devis de l'entreprise Caveaux Marbrerie Gratién pour la pose du monument, pour un montant de 1 550 € HT

Le montant total sera donc de 9 320 € HT, soit 11 184 € TTC.

Par ailleurs, la commune a engagé une procédure de reprises de concessions dans l'ancien cimetière (carrés A, B, C et D), qui s'est achevée en 2022. Il convient désormais de procéder aux travaux de reprises techniques des concessions. Une consultation a été réalisée auprès de deux entreprises pour effectuer, cette année, les travaux du carré A concernant 5 concessions. Le Conseil municipal a retenu le devis de l'entreprise Caveaux Marbrerie Gratién pour un montant de 3 600 € HT, soit 4 320 € TTC.

École Montaubert : découverte de l'Afrique et des 5 continents



Le mardi 17 octobre, les élèves des deux classes de moyenne et grande sections de l'école maternelle Montaubert ont découvert le zoo de Champrepus. Cette sortie est le point de départ du projet de toute l'école maternelle pour cette année scolaire, à savoir la découverte de l'Afrique et des 5 continents.

Le matin, chaque classe a pu bénéficier d'un atelier sur les animaux d'Afrique et leurs milieux de vie avec Juliette, une

animatrice. Elle nous a parlé du régime alimentaire et du milieu de vie des guépards, des lions, des girafes, des autruches, des suricates, des porcs-épics, etc., nous apportant au passage quelques petites précisions caractéristiques sur ces animaux. Les enfants ont pu toucher des crocs de guépard, des poils de queue de girafe, des piques de porcs-épics, un œuf d'autruche, etc. Après cette partie consacrée à l'Afrique, les enfants ont pu observer des ani-

maux de Madagascar, avec notamment les makis, des animaux d'Asie tels que les tigres, pandas roux et gibbons, et des oiseaux colorés exotiques dans les volières.

Pour finir, les enfants ont adoré rendre visite aux animaux de la ferme et leur donner un peu de pop-corn, provoquant des rires mais aussi un peu de peur parfois. Une belle journée riche en émotions et belles découvertes !

École Notre-Dame : poursuite des journées à thème



L'ensemble des élèves a participé à des activités qui honorent la nature et qui incitent à la préserver : activité de tri des déchets, écoute et reconnaissance

des bruits de la nature, lecture d'histoires et contes, création picturale de beaux arbres colorés.

Les élèves sont enchantés de vivre de

tels moments qui permettent la rencontre des enfants de tous les âges. L'équipe pédagogique renouvellera ces activités à chaque saison.

École Montaubert : aménagement de deux nouvelles classes



L'une des nouvelles salles.



Le sas extérieur en bois.

Jusqu'à l'an dernier, deux classes de l'élémentaire étaient installées dans des classes mobiles. Dans l'attente des études et travaux de restructuration de l'école dans son ensemble, et dans un contexte énergétique contraint, la commune a décidé de transférer ces classes dans deux salles à l'intérieur de l'école. L'une était inoccupée et l'autre utilisée de façon ponctuelle par l'IME La Dussetière.

Les travaux, qui ont été réalisés au cours de l'été, ont nécessité l'agrandissement des deux salles existantes et la création de nouveaux locaux communs de stockage. Plus récemment, un sas extérieur fermé a également été aménagé pour que les enfants

puissent y déposer leurs manteaux.

Le montant total des travaux s'élève à 37 736,28 € HT, soit 45 283,53 € TTC, répartis comme suit :

- entreprise SARL Atelier de menuiserie Angenard (plafonds, isolation, sas extérieur) pour un montant de 12 410,65 € HT
- entreprise SARL Électricité Gullient (éclairage Led et travaux électriques) pour un montant de 7 819,55 € HT
- entreprise Morin Peinture Déco (cloisons et peinture) pour un montant de 14 149,63 € HT
- entreprise SARL Menard (modifications chauffage et plomberie) pour un montant de 3 356,50 € HT

Personnel communal : le recrutement de Laurette Lalande



Fin août, Laurette Lalande a pris ses fonctions de directrice de l'accueil de loisirs et du périscolaire à l'école Montaubert. Compte-tenu des effectifs en constante augmentation, l'accueil de loisirs est en effet désormais réparti sur deux sites le mercredi et pendant les petites vacances : l'école Montaubert pour les enfants du CE1 au CM2 et le Pôle Enfance pour les plus petits. Âgée de 36 ans, domiciliée à Montreuil-des-Landes, Laurette a une longue expérience dans le domaine de l'animation. Pendant 12 ans, elle a occupé les mêmes fonctions qu'à Lécousse dans des groupes scolaires à Fougères. « J'avais envie de me mettre au défi et j'ai saisi l'occasion de travailler pour la commune de Lécousse » confie-t-elle. « Je suis très heureuse d'avoir été recrutée et je me suis très facilement intégrée à l'équipe. »

Écoles : les coûts de fonctionnement

Au compte administratif 2022, les dépenses de fonctionnement de l'école Montaubert s'élèvent à 94 411 € en maternelle (contre 101 069 € au compte administratif 2021) et 80 513 € en élémentaire (contre 76 099 € en 2021). Calculées selon les effectifs de la rentrée de septembre 2022, le coût de fonctionnement par élève est de 1 151,35 € en classe maternelle et 462,72 € en classe élémentaire. Pour les élèves non domiciliés à Lécousse, une participation équivalente aux frais de fonctionnement est demandée aux communes extérieures (un abattement de

20 % est octroyé aux communes de l'ex-Fougères communauté).

À l'école Notre-Dame, la participation communale aux frais de fonctionnement est basée sur les coûts par élève de l'école Montaubert. Elle s'élève à 138 190,75 € (contre 139 770,27 € en 2021). Une participation est également demandée aux communes extérieures (un abattement de 20 % est octroyé aux communes de l'ex-Fougères communauté).

le chiffre

> 418

C'est le nombre d'enfants scolarisés cette année à Lécousse. 245 le sont à l'école Montaubert et 173 à l'école Notre-Dame. 255 sont de Lécousse, 76 de Fougères et 87 de communes extérieures.



Sur les 337 enfants de Lécousse en âge d'être scolarisés, 255 le sont dans la commune, 74 à Fougères, 5 à Javené, 1 à Romagné, 1 au RPI de Billé-Parcé-Combournillé, 1 à Saint-Germain-en-Coglès.

CMJ : en visite à l'Hôtel du Département



Le lundi 23 octobre, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont été accueillis par les conseillers départementaux du canton de Fougères 1, Leslie Saliot et Bernard Delaunay. Accompa-



gnés par Fabienne Éon et Martine Supiot, élues de Lécousse déléguées à l'Enfance et la Jeunesse, les jeunes conseillers ont visité les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine et l'Hôtel du Départe-

ment. En présence d'autres jeunes élus du canton, ils ont pu ainsi découvrir l'organisation, le fonctionnement et les missions du Conseil départemental.

Trophée : un Girafe Award pour la MAM Tartine et Chocolate

Le 20 octobre dernier, Diana Marand, Isabelle Genson, Cécilia Milesi et Ena Chevalier, les quatre assistantes maternelles de la MAM Tartine et Chocolate, se sont rendues au ministère des Solidarités et des Familles pour recevoir un trophée national prestigieux : un Girafe Award. Cette 10^{ème} cérémonie, qui s'est déroulée en présence de la ministre Aurore Bergé, a récompensé 25 structures de la petite enfance pour leurs projets mis en place au printemps dernier lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance. Le thème de l'année était « POP, explorer l'extraordinaire dans le quotidien ». Au total, plus de 260 dossiers ont été départagés par un jury d'experts sur des critères d'originalité, d'inventivité et de convivialité, visant à réunir le trio parents-enfants-professionnels.

Un parcours géant immersif

La MAM Tartine et Chocolate a reçu le prix régional Bretagne pour son projet « Parcours POP ». Ce parcours géant immersif était inspiré des peintures de Mondrian, Haring, Lichtenstein et Warhol, où les couleurs percutent l'esprit et favorisent la découverte émotionnelle et sensorielle des enfants. Jalonné de jeux de lumière, de bouliers géants en élastique à traverser, de cubes « cabane », de tableaux photos à la manière de Wa-



Les quatre assistantes maternelles de la MAM Tartine et Chocolate avec la ministre Aurore Bergé (au centre), lors de la remise des prix.

rhool, etc., ce parcours s'achevait par un message de paix dans une « chambre blanche », avec des lectures, des musiques de relaxation et les sons de la nature. En fonction de leur âge, les enfants ont participé à l'élaboration des différents modules et à la décoration. Des créneaux horaires ont été proposés aux parents pour accompagner leurs enfants sur le parcours. « Nous participons depuis l'an dernier à la Semaine Nationale de la Petite Enfance, mais c'était notre

première candidature au concours » confie Diana Marand. « Ce trophée est une belle reconnaissance, d'autant que Tartine et Chocolate est la seule MAM à avoir été récompensée. La plupart des structures primées étaient des crèches. »

- MAM Tartine et Chocolate - 21, rue Simone de Beauvoir – Tél. 02 99 94 17 95 – tartineetchocolate35@outlook.fr

Commémoration : la cérémonie du 11 novembre et

Le 11 novembre dernier, la commune a célébré le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 au monument aux Morts. Après la lecture des messages d'Hervé Longuet, président de l'Union Nationale des Combattants (UNC), et de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, les enfants ont déposé dans une corbeille 68 petits drapeaux français, correspondant au nombre de soldats lécousois morts au combat. Ont suivi le traditionnel dépôt de gerbes, ainsi que « La Marseillaise » interprétée par la chorale Solaria.

À l'issue de la cérémonie, le cortège s'est dirigé à la salle Hermine pour célébrer un autre événement : le centenaire du monument aux Morts. « *Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la France connait un vaste mouvement d'édification des monuments aux Morts. Un véritable maillage mémoriel fut ainsi mis en place sur tout le territoire national, sous l'impulsion des anciens combattants* » a rappelé Mme le Maire dans son discours. « *Pour celui de Lécousse, il a fallu attendre la fin du déplacement du cimetière de l'église, commencé en 1920, pour qu'une commission soit nommée le 21 février 1923 pour choisir le monument. Dans cette attente, la municipalité avait fait ériger une plaque commémorative dans l'église, avec les 68 noms, qui fut bénie par le vicaire en novembre 1919. La commission s'est donc chargée du choix, qui fut commandé auprès des Marbreries Générales à Paris pour 19 000 francs. La subvention de l'État n'ayant pas été perçue, le financement s'est fait par une souscription des anciens combattants eux-mêmes.* »



Un rempart contre les dérives

Le monument a été inauguré le dimanche 21 octobre 1923. « *Il faut imaginer la foule des Lécoussois en lien avec nos 333 mobilisés de Lécousse, soit plus d'un habitant sur cinq, pour une population d'environ 1 500 habitants ! Il faut imaginer les veuves, les orphelins des 68 morts au front ou des suites de ces quatre années de guerre, soit un appelé sur cinq !* »

Après avoir remercié Joseph Pellen pour ses recherches sur le monument, complémentaires à celles qu'il avait effectuées pour son ouvrage sur les Poilus de Lécousse, Mme le Maire a poursuivi son discours en évoquant la restauration de l'ouvrage en 1932, et surtout en 1968. « *Le 12 mars 1967, une tempête avait renversé la statue du soldat de l'époque. Étant irréparable, le Conseil mu-*



nicipal a décidé de la remplacer par une stèle en granit, telle que nous la voyons actuellement. Le soldat, pourtant commandé et réceptionné en bronze en 1923, était en fait en plâtre, recouvert d'une mince couche de bronze sur un socle de granit creux ! »

Mme le Maire a clôturé son discours en confiant que ce monument « *fait malheureusement toujours écho aux guerres, aux conflits dans le monde, au fléau de la discrimination quelle qu'elle soit, juive, musulmane, ou tout autre racisme. La République doit être et est le rempart contre ces dérives. Faisons en sorte qu'elle perdure dans nos actes quotidiens et notre vie de citoyens.* »

Des enfants de Lécousse se souviennent



Une vidéo brillamment réalisée par Nicolas Fougeray, le plus jeune conseiller municipal de Lécousse, a été l'un des temps forts de la cérémonie à la salle Hermine.

Le film d'une douzaine de minutes évoque trois guerres du 20^{ème} siècle (14-18, 39-45, Algérie) sous l'angle lécousois, avec le témoignage de deux enfants de la commune : Marie Gardan (née en 1933) et Pierre Carré, ancien conseiller municipal (né en 1938).



Les deux témoins évoquent le départ pour la Grande Guerre de leur père et grand-père respectif, le quotidien sous l'occupation allemande, les Juifs réfugiés à Lécousse, les bombardements, l'arrivée des soldats Américains et la fuite des Allemands, le départ pour l'Algérie, etc. Très joliment illustré par des photos et films d'archives, la vidéo se termine par la liste des soldats lécousois morts au cours des deux guerres mondiales.

« Cette vidéo me tenait à cœur » confie Nicolas Fougeray. « Pierre Carré est le frère de mon grand-père, qui nous racontait souvent ses souvenirs de guerre. Mais hélas, il n'en reste rien aujourd'hui. Il faut préserver cette mémoire avant que tous les témoins disparaissent. »

- Retrouvez le film de Nicolas Fougeray sur le site www.lecoussse.fr, rubrique « voir toutes les actualités de la commune »

les 100 ans du monument aux Morts

Six décorations



Au cours de la cérémonie à la salle Hermine, Jean Pelée de Saint Maurice, président d'honneur de l'UNC Lécousse, a remis la médaille du Mérite UNC à Philippe Feuvrier et Jean-Pierre Legros pour les services rendus à la section. De son côté, Yvette Pelée de Saint Maurice, présidente de l'association, a remis l'insigne de Soldat de France à François Etienvre, Daniel Prime, Jean-Claude Bourdon et Hubert Piedvache.

5 décembre : journée nationale d'hommage



Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

A Lécousse c'est tenu un rassemblement des associations UNC AFN du canton sud de Fougères (Billé, Combourtille, Parcé, Fougères, Javené, Romagné, St Sauveur des Landes, Lécousse)

Lectures, chants et expositions

La célébration des 100 ans du monument aux Morts a été marquée par plusieurs temps forts. Les enfants des deux écoles ont lu des poèmes et des lettres de Poilus relatant la guerre. La chorale Solaria, sous la direction de Jordan Olivier, a également interprété « L'ode à la joie » et « La Marseillaise », en ouverture et fermeture de la cérémonie.



Au rayon des expositions, divers objets collectés relatifs aux différentes guerres ont été présentés, ainsi que des mémoires de l'UNC Lécousse. Une exposition prêtée par les Archives départementales, qui fut ensuite présentée à la médiathèque de Lécousse, a fait également partie du programme.



Trail : les bons résultats de Benjamin Clérice

Originaire de Lécousse, Benjamin Clérice est policier municipal à Vitré depuis deux ans. Auparavant, il a été gendarme en Corse pendant cinq ans. Après avoir fait du foot durant toute sa jeunesse à Lécousse, c'est là-bas qu'il a découvert le trail, course à pied de longue distance en terrain accidenté. « *J'ai commencé à courir en montagne. J'y ai pris goût tout de suite et j'ai continué* » raconte l'athlète de 29 ans. « *Malheureusement, j'ai été immobilisé pendant deux ans à cause d'une grave blessure. J'ai vraiment repris en début d'année.* »

Ses efforts ont payé. Suivi par un coach personnel, il a enchaîné les bons résultats ces derniers mois. En juillet, il s'est classé 12ème au Restonica Trail (110 km, 7 000 mètres de dénivelé), l'ultra-trail de Corse réputé pour sa difficulté. « *C'est un classement inespéré. Mon premier objectif, c'était de finir la course. C'était la première fois que je dépassais les 11 heures d'effort et je ne savais pas comment mon corps allait réagir. Cette course a été un moment magique qui a couronné tout ce que j'ai vécu en Corse pendant cinq ans.* »



Gagner à la maison

Début octobre, Benjamin Clérice a remporté l'Ultra-Trail du Beaujolais Vert (80 km, 4 000 mètres de dénivelé), dans le Rhône. « *C'est une course assez rapide sur une distance qui me convient bien. Je n'y allais pas vraiment pour gagner, mais j'étais en forme et je suis content de cette première place.* »

Autre performance qui lui tient à cœur : sa victoire au Trail Urbain de Fougères (23 km), en septembre dernier. « *Gagner à la maison, ça fait toujours plaisir* » sourit-il. « *L'ambiance était excellente et c'est un très bon souvenir.* »

Sa dernière course de l'année a été la mythique SaintéLyon, raid nocturne entre Saint-Etienne et Lyon qui s'est déroulé début décembre. « *Dans trois ou quatre ans, mon rêve est de participer à l'Ultra-Trail du Mont-Blanc et à la Diagonale des Fous, le Grand Raid de la Réunion. D'ici là, je dois encore acquérir de l'expérience et apprendre à me connaître* » confie l'athlète qui effectue 10 à 15 heures de sport chaque semaine, dont du VTT au sein de l'US Lécousse.

Europ'Raid : la participation de Floriane Delaunay

L'été dernier, la Lécousoise Floriane Delaunay a participé, avec deux de ses camarades, au raid humanitaire et culturel Europ'Raid. Chaque équipage avait pour mission d'acheminer du matériel scolaire, sportif et médical dans des écoles isolées d'Europe de l'Est. Le Conseil municipal a soutenu son action en lui allouant une bourse jeune d'un montant de 350 €.

« *Le raid a regroupé pas moins de 200 équipages. Nous avons traversé 20 pays d'Europe de l'Est en 22 jours, soit environ*



10 000 km, à bord de notre Peugeot 205 » détaille Floriane. « *Nous avons la tête remplie de beaux souvenirs, de beaux paysages et de beaux moments passés aux quatre coins de l'Europe.*



« *C'est sans aucun doute l'une des plus belles expériences de notre jeunesse. Nous tenons à remercier nos sponsors, sans qui nous n'aurions pas pu vivre cette aventure.* »

Médiathèque : l'actualité

Le Prix ados fête ses 30 ans !

Ce prix s'adresse aux jeunes de 13 à 15 ans (voir 12 ans si bon lecteur). Les jeunes ont jusqu'en mai 2024 pour lire un maximum des 10 romans en sélection. Parmi eux, tous les genres sont représentés : aventure, policier, fantastique, science-fiction, amour et amitié. En mai, les jeunes voteront pour leur livre préféré. Voici les titres sélectionnés pour le Prix ados 2023-2024 : *Disparu sur le front* de Peggy Boudeville, *Grand passage* de Stéphanie Leclerc, *L'aube est bleue sur mars* de Florence Hinckel, *L'école de minuit* de Maëlle Desart, *Le bureau des affaires non résolues* de Christophe Guillaumot, *Les anges mécaniques* de Carina Rozenfeld, *Les soeurs Lakota* de Benoît Séverac, *On ne sépare pas les morts d'amour* de Muriel Zürcher, *Un printemps* de Marie Le Cluziat, *Waterbacks* de Charles Mazarguil.

Bulle à tout prix

Ce prix de bandes dessinées est organisé par les bibliothécaires de Fougères Agglomération. Il s'adresse à tous, à partir de 15 ans. Sept BD sont en compétition : *Frontier* de Guillaume Singelin, *Catwoman-Lonely city* de Cliff Chiang, *La dernière reine* de Rochette, *La femme à l'étoile* de Anthony Pastor, *Pisse mémé* de Cati Baur, *Les vies* de Charlie de Kid Toussaint et *Refuge(s)* de Laurent

Lefevre. Les lecteurs ont jusqu'au 16 mars 2024 pour lire la sélection et voter pour leur BD, scénario et dessin préférés !

Une veillée de Noël

Une veillée de Noël sera proposée aux enfants de 5 à 7 ans le vendredi 22 décembre, de 19 h à 20 h 30. Des jeux et des lectures seront au programme de la soirée. Les inscriptions se font auprès de la médiathèque. Seule condition : un parent (par enfant ou fratrie) doit être présent durant toute la soirée. Des activités leur seront aussi dédiées. Venez en pyjama ou en habit de Noël pour commencer la fête !

La Nuit de la lecture

À l'occasion de cet événement national, les bénévoles de la médiathèque vous convient à partager leurs coups de cœur. Ce rendez-vous, intitulé « Limoitout », se déroulera le mardi 16 janvier à 20 h. Lors de cette soirée, chacun(e) peut apporter ses coups de cœur en romans, BD, DVD, CD... ou bien simplement venir écouter et piocher des idées. C'est un rendez-vous que l'équipe souhaite renouveler plusieurs fois dans l'année.

Autre temps fort de la Nuit de la lecture : une animation « Le corps dans tous ses états » sera proposée aux enfants à partir de 4 ans, le mercredi 17 janvier à



La sélection du Prix ados.

10 h 30. Des lectures et des activités autour du corps seront au programme. Inscription à la médiathèque.

- **Horaires d'ouverture** : lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h 30 - L'abonnement est gratuit pour emprunter des documents.

- Pour connaître toutes les infos de la médiathèque de Lécousse, n'hésitez pas à consulter le site Internet et réseau sociaux suivants :

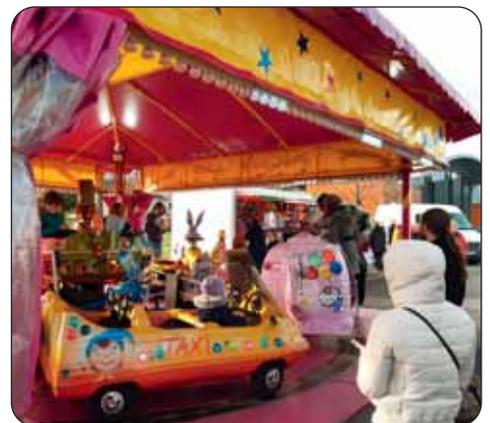
<https://mediatheques.fougères-agglo.bzh> , IntraMuros de Lécousse, Instagram [mediathequedelecousse](https://www.instagram.com/mediathequedelecousse)

Comité des fêtes : la braderie des jouets



Organisée tous les ans par le Comité des fêtes, la braderie spéciale jouets, livres et BD s'est déroulée le dimanche 19 novembre à la salle Hermine. La manifestation a une nouvelle fois connu un beau succès, avec la présence d'une trentaine d'exposants et des visiteurs venus en nombre pour dénicher des bonnes affaires à l'approche des fêtes de Noël.

Marché de Noël : une forte affluence



Organisé par le Comité de jumelage, le traditionnel Marché de Noël s'est tenu le dimanche 26 novembre, à la salle Hermine et sur l'esplanade Morcin, en présence d'un très grand nombre de visiteurs. Comme tous les deux ans, une quinzaine de Steinsoultzois ont fait le déplacement à Lécousse pour faire découvrir les produits alsaciens. Leur présence est toujours très appréciée par les visiteurs. La musique festive des P'tits Lutins de l'AFAP a animé la journée. La présence du Père Noël et un manège ont fait le bonheur des enfants.

Les classes 3



© Photo : Nicolas Farard - Studio Regards et Emoi, Fougères

Etat-civil

Naissances

27 mai 2023 : **BERTHELOT LEBACLE Louison** - 19, rue Marie Angèle Duval
 3 juin 2023 : **FERNANDEZ DOMINGUEZ Olivia** - 20, rue Jacqueline Auriol
 28 juin 2023 : **BARON HERNANDEZ Emma** - 10, boulevard de Pontlevoy
 30 juin 2023 : **MAUROUARD MARTINAIS Agathe** - 24, boulevard de la Côte du Nord
 19 août 2023 : **ROZÉ Nina** - 53, boulevard de Bliche
 29 août 2023 : **MAUPILÉ Matis** - 7, rue de Saint Briec
 22 septembre 2023 : **CHERVET Ambre** - 14, rue Camille Claudel
 7 octobre 2023 : **GODFROY Baptiste** - 11, rue des Chataigniers
 10 octobre 2023 : **DAUGUET Isak** - 50, boulevard de Bliche
 21 octobre 2023 : **CHEMIN Yaël** - 25, la Chaunière
 21 octobre 2023 : **COQUELIN Noah** - 1, allée du Levant
 29 octobre 2023 : **DUMORTIER Kalys** - 41 bis, boulevard de Bliche

Mariages

24 juin 2023 : **BUSNEL Victoria et PECHARD Alexandre** - 43, rue du Mans - 53 000 LAVAL
 24 juin 2023 : **PRODHOMME Anthony et POUBANNE Delphine** - 13, chemin de la République
 8 juillet 2023 : **BERTIN Edwige et MACÉ Romaric** - 14, rue Mozart
 5 août 2023 : **FAVIER Nicolas et DABURON Alexandra** - 2, rue de la Mésangère
 9 septembre 2023 : **LACOMME Loïc et COCHET Jasmine**
 18 bis, route des Bois - 72 230 MONCÉ-EN-BELIN

Décès

8 avril 2023 : **COUPÉ Marie épouse BEAUDET** - La Janais
 22 mai 2023 : **JUMELAIS Jean-Marc** - 1, rue des Sablières
 2 juin 2023 : **THOMAS Pascal** - 13, rue de la Butte
 20 août 2023 : **VADAINÉ Pascal** - 13, rue Bouessel du Bourg
 9 septembre 2023 : **BEAUDRON Bernard** - 4, rue de l'Aiguillon
 21 septembre 2023 : **GICQUEL Marie épouse ASSELIN** - 32, rue Claude Debussy
 27 octobre 2023 : **HUBERT Guillaume** - 1, rue Marcel Callo
 28 octobre 2023 : **GILLAUX Thomas** - 18, boulevard de Bliche
 15 novembre 2023 : **JUMELAIS Émile** - 12, rue Alliaume
 22 novembre 2023 : **GICQUEL Mireille épouse BRUNEAU** - 14, chemin de la République

Visite : les usines de traitement des déchets

Savez-vous que vos ordures ménagères sont transformées en énergie verte ? Et que vos emballages ont une deuxième vie qui les attend après votre geste de tri ? Pour le découvrir, vous pouvez visiter le centre où sont triés vos sacs jaunes et vos emballages ménagers (au Rheu) ou bien l'usine de valorisation énergétique de vos ordures ménagères (à Vitré).

Des visites guidées sont proposées tout au long de l'année par S3T'ec, le Syndicat public de Traitement et de Valorisation des déchets ménagers pour le compte du SMICTOM Sud Est 35 et du SMICTOM du Pays de Fougères. Il suffit de s'inscrire sur le site Internet www.s3tec.bzh (rubrique « Les outils de traitement » > « visiter un site »).



Les permis de construire

-SCI JACOTTE DUPONT - 18, rue du Pont Sec : la construction de 5 maisons individuelles. Arrêté du 06/06/2023.
 -M. VIEL Hervé - 8, allée des Moissons : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 18/07/2023.
 - SCI LES LAVANDIERES - ELIS FOUGERES - 2, rue de l'Eau Vive : la construction d'un espace de stockage. Arrêté du 25/07/2023.
 -M. GAVARD Antoine et Mme BRAND'HONNEUR Clémence - 4, rue de la Mésangère : la rénovation d'une maison d'habitation. Arrêté du 28/06/2023.
 -M. et Mme BOUILLON Jean-Claude et Martine - 6, rue Comtesse de Ségur : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 27/06/2023.
 -M. CHAAR et Mme RIBAUT - 5, rue Jacqueline Auriol : l'extension de la maison d'habitation. Arrêté du 31/08/2023.
 -M. FLEURY Thierry - 5, rue des Rochelettes : l'extension d'un garage existant. Arrêté du 28/09/2023.
 -M. et Mme TOUCHARD Guy et Huguette - 12, rue Colette : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 25/09/2023.
 -M. REUSIAU Bryan et Mme FAVRAIS Jeanne-Lise - 8, rue Comtesse de Ségur : la construction d'une maison individuelle. Arrêté du 02/10/2023.

Les déclarations préalables

- M. MAUROUARD Julien – 24, boulevard de la Cote du Nord : la création d'ouvertures supplémentaires en toiture. Arrêté du 11/06/2023.
- M. BARBAZIN Michel – 44, rue de la Basse Porte : la modification des clôtures et la repeinte de la porte d'entrée. Arrêté du 11/06/2023.
- Commune de Lécousse – 14, rue de la Dussetière : la création d'un SAS sous un auvent existant. Arrêté du 12/06/2023.
- M. PETIT Joël – 1, rue du Pont Sec : le remplacement des fenêtres, des volets, de la porte de garage et la remise en état du portail. Arrêté du 16/06/2023.
- Mme GOUDARD Juliette – 1, rue de la Mésangère : la modification des clôtures. Arrêté du 17/06/2023.
- NOVA ENERGIE – 34, rue de l'Eau Vive : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 19/09/2023.
- M. CAILLARD Pierre-Alexandre – 44, rue Camille Claudel : la construction d'un abri de jardin avec préau. Arrêté du 26/08/2023.
- M. GILLES Dominique – 14, rue des Bûcherons : la modification des clôtures. Arrêté du 06/07/2023.
- M. FERNBACH Christian – 9, rue Pierre Beylet : la construction d'un carport. Arrêté du 09/07/2023.
- Mme BURCHARDT Sylwia – 2, rue Marie-Angèle Duval : la construction d'un abri de jardin. Arrêté du 02/07/2023.
- M. POUGEOLLE Serge – 7, boulevard de la Motelle : l'installation d'un portail. Arrêté du 05/07/2023.
- M. BLIN Patrice – 42, chemin de la République : la modification des clôtures et portail et le remplacement du bardage bois du garage. Arrêté du 08/07/2023.
- Mme GEORGAULT Gwénaëlle – 1, hameau de la Guillardière : l'aménagement d'un garage existant en espace habitable avec modification des ouvertures. Arrêté du 30/09/2023.
- EURL ATELIER DU BOIS – 25, la Chaunière : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 15/07/2023.
- M. BODIN Éric – 9, Perouzel : la création d'une ouverture avec portail dans le mur de clôture existant. Arrêté du 16/07/2023.
- M. LEMOINE Gwendal – 14, la Meslais : la rénovation d'un garage existant. Arrêté du 16/07/2023.
- M. DEQUEKER Géry – 10, rue du Vallon : l'installation de panneaux photovoltaïques et la pose d'un bardage bois sur le garage existant. Arrêté du 25/07/2023.
- M. DUCLOS Dominique – 13, rue Paul Gauguin : la modification des clôtures. Arrêté du 27/07/2023.
- M. GOBY Joël – 9, rue Marcel Cerdan : l'installation d'un volet roulant solaire sur fenêtre de toit. Arrêté du 28/07/2023.
- SARL PANCHOUBI – 6, rue Marion du Faouët : le déplacement et changement d'une porte d'accès. Arrêté du 14/08/2023.
- SAS FOUGERES DISTRIBUTION – 2, rue Jacques de Tromelin : remodeling de la façade principale, changement de couleur de l'auvent et des poteaux et habillage bois ponctuel. Arrêté du 21/08/2023.
- Mme VINCENT Annick – 3, allée George Sand : la modification des clôtures. Arrêté du 27/08/2023.
- Mme COUPEAU Colette – 27, rue du Pont Sec : l'extension du préau existant. Arrêté du 31/08/2023.
- SIBEL ENERGIE – 11, boulevard de la Motelle : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 01/09/2023.
- M. LEVANNIER Jean-Pierre – 5, rue Claude Debussy : l'installation d'une pergola. Arrêté du 07/09/2023.
- Mme SERRAND Chantal – 3, rue de la Mésangère : la modification des clôtures. Arrêté du 30/09/2023.
- M. LEBOUTEILLER Francis – 12, rue Jacqueline Auriol : la modification des clôtures. Arrêté du 20/10/2023.
- M. BELLOIR Olivier – 8, La Martinais : la division en vue de construire. Arrêté du 20/10/2023.
- M. FOUQUE Yves – 24, rue Camille Claudel : l'installation d'une pergola bioclimatique. Arrêté du 26/10/2023.
- Mme HARDOUIN Maëla – 1, rue des Vieilles Cours : la modification des clôtures. Arrêté du 29/10/2023.
- M. LEHMAN Jacques – 5, boulevard de la Côte du Nord : la modification des ouvertures. Arrêté du 29/10/2023.
- Mme COLAS Carole – 41, rue Marie-Angèle Duval : la construction d'un abri de jardin. Arrêté du 18/11/2023.
- CAP SOLEIL CSE – 1, rue Lenoir de la Cocherie : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 13/11/2023.
- Mme FOUGERES Cécile – 6, boulevard de Bliche : la modification des clôtures. Arrêté du 13/11/2023.
- M. FOUGERAY Jean-Luc – 17, la Bondonnais : l'installation d'une porte motorisée sur un garage existant. Arrêté du 16/11/2023.
- Mme TESTARD Sandra – 7, rue des Bourreliers : le remplacement de toutes les fenêtres, de la porte de garage et le ravalement de la façade. Arrêté du 18/11/2023.
- M. LENEUTRE Jean-Yves – 13, Villeneuve : la modification des clôtures. Arrêté du 27/11/2023.
- NOVA ENERGIE – 2, rue Prairie de la Roche : l'installation de panneaux photovoltaïques. Arrêté du 01/12/2023.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

Les n^{os} utiles

Pôle Santé :

Dr Éléonore Salardaine, médecin généraliste

Dr Ronan Garnier, médecin généraliste

02 22 66 89 23

Karine Dobbels, infirmière en pratique avancée

06 70 98 18 94

Pharmacie :

Pharmacie du Parc : 02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute

Romain Mahoudo, kinésithérapeute

02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue

02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière

Sophie Chaupitre, infirmière

Karine Meunier, infirmière

02 99 94 37 75

Myriam Juguet, hypnothérapeute

06 25 41 29 07

Sophrologue, praticienne en cohérence cardiaque :

Raphaële Granger : 07 69 61 36 65

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais : 06 49 32 15 69

Ostéopathes :

Virgil Hamelin Mathilde Davoust

06 45 93 39 54 07 71 58 50 55

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné

Cabinet dentaire du Parc :

Dr Christophe Horel : 02 99 99 77 77

Cabinet d'ophtalmologie :

Dr Petros Skandalis : 02 99 99 16 78

Après 18h
DESCENDEZ
en toute sécurité
entre deux arrêts.

Titre
1 voyage
= 1,10€

plus d'infos sur
www.lesurf.fr

SURF
Un service de Fougères Agglomération

AGGLO
SAUOISSE AGGLOMÉRATION

ENTREPRISE
POMMEREUL

02.99.99.43.40
www.pommereul.com

Installation
Dépannage
Magasin

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES

3, rue Théodore Levannier
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE

TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LÉCOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobeau@hotmail.fr

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
MON E.LECLERC**



- ✓ Les catalogues & les promos
- ✓ Les nouveautés produits
- ✓ Vos avantages carte fidélité & bien plus encore !



Flashez notre
QRCode !

NOS CHEFS ONT DU TALENT

Poissonnerie



Boucherie



Traiteur



Framagerie



Fruits et légumes



Boulangerie



Pâtisserie



Snack



Pour toute commande, contactez-nous au 02 99 94 80 00

E.Leclerc
Lécousse - Fougères

